

DIFFAMATION:

Notre droit de réponse

Juillet 2022



Le collectif **ECEP 51** rassemble aujourd'hui 15 associations qui se sont donné pour mission de préserver notre département, son patrimoine, ses atouts en matière de tourisme, ses paysages et sa biodiversité.

Pour ce faire, nous diffusons sur les réseaux sociaux les articles, dossiers et documents officiels décrivant les projets en cours, nous participons aux enquêtes publiques, nous animons des réunions d'information et diffusons des tracts.

C'est cette dernière activité qui a manifestement déplu à la municipalité de Sézanne, qui nous fait l'honneur d'une double-page dans son bulletin municipal N° 14 pour dénoncer "*Un tract très tendancieux*", en affirmant que nos méthodes sont douteuses et que la photo qui illustre ce tract est un **photomontage**, et donc un document qui ne correspond pas à la réalité.

Vous avez dit photomontage ?

Si, comme nous l'avons proposé, M. Hewak avait pris la peine de se rendre sur le lieu de la prise de vue, il aurait pu constater que les six éoliennes géantes qui écrasent l'église Saint Denis, ne sont pas le fruit d'un "bricolage" photo mais une triste réalité.

Aussi, pour répondre à ces attaques, avons nous refait la photo incriminée, sous contrôle d'un huissier de justice qui a pu constater que, depuis le point de vue de Sans-Souci (vignoble Taittinger, coordonnées GPS: latitude: 48.733965 et longitude: 3.714201), on obtient directement et sans aucun trucage une photo en tout point identique à celle de notre tract. NOTRE PHOTO N'EST PAS UN PHOTOMONTAGE.



La photo de notre tract de mai 2022, telle que reprise dans le N°14 du bulletin municipal de Sézanne.

L'intégralité du procès verbal de cette prise de vue sous contrôle d'huissier est consultable sur notre site www.ecep51.fr

La même photo, refaite sous contrôle d'huissier, sans aucun photomontage, en juin 2022.

Un expert en expertise

Pour appuyer ses accusations, M. le maire a fait appel à un pilote de drone, géographe et accessoirement photographe qui, pour complaire à son client sézannais, n'a pas hésité à rédiger une savante analyse pour prouver que notre

photo est un faux. On retiendra de sa prose que "Le point de vue est impossible", (...) que "il n'y a pas d'éoliennes à une telle proximité" et que "La qualité de la lumière ne correspond pas entre l'église et les éoliennes"!!!

Un peu de prudence et une petite visite à Sans-Souci auraient évité à cet "expert" de se ridiculiser avec cette analyse d'anthologie. Que disait Michel Audiard sur ceux qui ne doutent jamais ?

La politique de l'autruche

La mairie et son conseil ont visiblement choisi de se cacher la tête dans le sable et préfèrent attaquer le messager qui porte la mauvaise nouvelle, plutôt que d'affronter la réalité de cette envahissement éolien sur lequel nous avons essayé de les alerter à trois reprises en 2019 et 2021.

"Des éoliennes autour de Sézanne ?" s'interroge le bulletin municipal. La photo ci-dessous, elle aussi réalisée depuis Sans-Souci, nous a permis de dénombrer **pas moins de 213 éoliennes** en août 2021 (et certainement encore plus aujourd'hui!).



Un fragment de la photo panoramique dont on peut consulter l'intégralité sur notre site www.ecep51.fr

Avec **bientôt 900 éoliennes installées ou en projet, la Marne** est en passe de devenir **le département le plus saturé de France** en la matière.

Une diffamation insupportable

En tant que directeur de la publication du bulletin municipal "Un soleil en Champagne", M. Hewak est directement responsable de l'article qui nous accuse publiquement et par quatre fois de mensonges.

Ces propos sont diffamatoires et portent gravement atteinte à la respectabilité de notre collectif. A l'évidence, des accusations aussi graves ne peuvent rester sans réponse formelle et nous nous réservons donc d'entamer les actions qui s'imposent.

Rassemblons-nous et rejoignez notre action

Préserver le charme et l'attractivité touristique de notre "Petite cité de caractère" ne pourra se faire que si nous acceptons d'ouvrir les yeux sur les bouleversements engendrés par le développement anarchique des énergies renouvelables. Unissons nos forces pour maîtriser la prolifération des parcs éoliens, dont les machines toujours plus grandes se rapprochent chaque jour d'avantage de Sézanne et de ses vignobles.

L'invasion éolienne n'est une fatalité que là où la passivité, la résignation et l'appât du gain d'une minorité font le jeu des promoteurs. Sans aller chercher bien loin, nos voisins de Seine-et-Marne sont la preuve que là où s'organise une opposition déterminée, les éoliennes ne passent pas.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Collectif ECEP51 6 place de l'Hôtel de Ville 51120 Sézanne. www.ecep51